

USAGE SÉFARADE :

Il est défendu un homme de s'isoler avec plusieurs femmes célibataires ou mariés¹, à moins que le mari de l'une d'elle ne se trouve dans la ville.

Il sera donc défendu à un conférencier, un rabbin ou un professeur de donner un cours à des femmes ou des jeunes filles dans une salle fermée à clé, à moins que la femme, la mère ou la fille de cet homme ne se trouve parmi le public.

USAGE ACHKÉNAZE :

Le Rama² rapporte des décisionnaires qui permettent à un homme de s'isoler avec trois femmes ou plus. mais rav Moché Feinstein³ se montre plus rigoureux. Aussi, on ne le permettra qu'en cas de nécessité.

Cette permission de s'isoler avec trois femmes ne s'applique pas si l'homme de par sa profession est en contact constant avec des femmes⁴.

Il en est de même si l'homme connaît familièrement ces femmes par exemple ce sont des proches parentes ou des collègues de travail avec lequel il est en contact quotidien. Il lui sera alors défendu de s'isoler avec trois de ses femmes ou plus.

¹ שו"ע אבהע"ז סימן כב סעיף ה

² שם

³ חלק ד אבהע"ז סימן סה סעיף יד

⁴ Par exemple : un vendeur de vêtements pour femmes, un bijoutier, un directeur d'école de jeunes filles, un gynécologue (mais pas un médecin généraliste car il a aussi des patients hommes), un couturier pour femmes, etc.